

FEMININES

FESTIVAL FOOT U13F PITCH - ORGANISATION et REGLEMENT

TEMPS DE JEU (en cas d'absence) : 1 match 2 x 30 mn – 2 matchs 2 x 15 mn – 3 matchs 1 x 20 mn - 4 matchs 1 x 15 mn

1^{er} Tour FESTIVAL FOOT PITCH - Samedi 28 Janvier 2023

18 EQUIPES : 2 SITES

1 SITE de 2 Poules de 4 Equipes – Durée des rencontres 1 x 20 mn

1 SITES de 2 Poules de 5 Equipes par site – Durée des rencontres 1 x 15 mn

Pour chacun de ces 2 sites, LES 2 EQUIPES CLASSEES PREMIERES DE CHAQUE POULE (au total 4 Equipes qualifiées par Site) SONT QUALIFIEES POUR LA FINALE DEPARTEMENTALE du 01 Avril 2023

DEROULEMENT DE L'APRES-MIDI

13 H : Accueil des Equipes (Fiche : d'Identité)

13H45 à 17 H 00 : Matchs de Poule (voir détail ci-joint)

A la fin de chaque match, en cas d'égalité, les 2 équipes seront départagées par l'épreuve de Tirs au But

A l'issue de ces matchs un classement sera effectué comme suit :

1 – Nombre de points obtenus par les équipes durant les matchs

Gagné : 4 points – **Nul** : 3 Tirs au But (Vainqueur 3 points – Perdant 2 points) - **Perdu** : 1 point

2 – En cas d'égalité entre 2 équipes : par le goal avérage particulier : résultat de la rencontre les ayant opposés (le résultat des tirs au but est pris en compte pour départager les 2 équipes) 3 – En cas d'égalité entre 3 ou 4 équipes celles-ci seront départagées par le goal avérage général (différence de buts)

4 – En cas de nouvelle égalité, c'est l'équipe qui aura marqué le plus de buts

5 – En cas de nouvelle égalité, c'est l'équipe qui aura encaissé le moins de buts

6 – En cas d'égalité persistante, un test de jongleries sera organisé pour départager ces équipes (8 meilleurs résultats et si égalité persistante 9, 10, 11, 12)

NOTA : Les litiges, réclamations, suite disciplinaire seront examinés à la fin de chaque rencontre ainsi que les cas non prévus dans le présent règlement seront tranchés par le responsable du Département Technique présent sur le site.

IMPORTANT

- 1 - La fiche d'identité de l'équipe devra être dûment remplie et remise, à l'arrivée des équipes, au responsable désigné sur le site par le District du Var.
- 2 – En cas de retard ou d'empêchement de dernière minute, le dirigeant de l'équipe est tenu d'en informer au plus tôt le Département Technique : M.LLE. Ludivine REGNIER – tél. 06 08 28 92 25 ou M. BAUMANN Frédéric – tél. 07 50 21 88 98 qui répercuteront auprès des responsables des sites afin de ne pas perturber le déroulement de la journée.

Seuls 2 responsables majeurs et licenciés auront accès au terrain